



Banque africaine de développement



Nations Unies



Commission de l'Union  
africaine



République fédérale  
démocratique d'Éthiopie

## Réunion préparatoire d'experts pour la première Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil

Centre de conférences des Nations Unies  
Addis-Abeba (Éthiopie)  
10 - 12 août 2010

# ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

**Thème:** Vers une amélioration des systèmes d'information des faits d'état civil en vue d'une administration publique et d'une production de statistiques efficaces pour le développement national et le suivi des OMD en Afrique



## 1. Inscriptions

Les participants à la réunion préparatoire d'experts s'inscriront au centre d'accréditation des délégués, où ils obtiendront un badge leur donnant accès au Centre de conférences des Nations unies. Il est recommandé aux participants d'effectuer l'enregistrement de préférence le lundi après-midi pour éviter les files d'attente le mardi 10 août.

## 2. Ouverture de la réunion

La réunion sera officiellement ouverte par S.E. M. Ahmed Shide, Ministre d'Etat des Finances et du Développement Economique de la République démocratique fédérale d'Éthiopie. Une déclaration de bienvenue sera prononcée par M. Abdoulie Janneh, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique. Les discours d'ouverture seront prononcés par le Dr. Maxwell Mkwezalamba, Commissaire des Affaires économiques de la Commission de l'Union Africaine, puis par le Dr Charles Lfufumpa, Directeur du département de statistiques de la Banque africaine de développement.

## 3. Élection du bureau

La composition du bureau sera annoncée suite aux consultations par les chefs des délégations. Le bureau sera composé de cinq membres comme suit: 1 Président, 3 Vice présidents et 1 rapporteur élus sur la base d'une représentation géographique équitable.

## 4. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Les participants à la réunion seront invités à examiner et à adopter les projets d'ordre du jour et de programme de travail, avec les modifications qu'ils jugeront nécessaire d'y apporter.

## 5. Objectifs de la réunion

Une courte présentation soulignant les objectifs de la réunion sera effectuée. La présentation abordera les principales finalités ainsi que les résultats attendus de la réunion.

## 6. Quelle nécessité d'améliorer les systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil en Afrique ?

Au titre de ce point de l'ordre du jour, différents intervenants présenteront des exposés sur les aspects techniques, opérationnels et administratifs de l'enregistrement et des statistiques des faits d'état civil. Les différents exposés techniques seront informatifs et prospectifs s'agissant des problèmes et des défis auxquels font face les pays africains pour améliorer la gestion et le fonctionnement des systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil. Ils présenteront également les normes internationales et leur pertinence, leur application et leur adoption dans le contexte des réalités africaines. Ils devraient faciliter la sensibilisation aux objectifs, au fonctionnement et à la gestion des systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil en Afrique. Les sujets des exposés seront les suivants:

- a) Importance et services des systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil : DSNU
- b) Aspects techniques, administratifs et opérationnels des systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil : DSNU
- c) Normes internationales et lignes directrices : leur importance pour l'amélioration des systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil : DSNU
- d) Défis et opportunités de l'amélioration des systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil en Afrique : BAfd;
- e) Mise en œuvre des améliorations des systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil en Afrique: Réseau de métrologie sanitaire (RMS) ;
- f) Perspective du genre dans l'enregistrement et les statistiques des faits d'état civil en Afrique: AGCS ;
- g) Comment accélérer l'enregistrement des naissances en Afrique : UNICEF ;
- h) La prise en compte des populations déplacées dans l'enregistrement et les statistiques des faits d'état civil en Afrique : UNHCR ;
- i) Expérience internationale sur les techniques de rédaction de loi et leur application aux lois sur l'enregistrement civil : Université de Boston

## 7. Initiatives et stratégies régionales

Au titre de ce point de l'ordre du jour, différents intervenants présenteront des exposés suivants :

Conclusions de l'atelier régional tenu en Tanzanie et progrès de la mise en œuvre de ses recommandations : CEA;

Plan régional à moyen terme relatif à l'enregistrement et aux statistiques des faits d'état civil : CEA ;

Constitution de partenariats, besoins financiers et mobilisation de ressources : BAfd ;

Organisation et attentes associées à la Conférence ministérielle : CUA.

## 8. Questions techniques opérationnelles et enjeux stratégiques

Une présentation soulignera les questions techniques opérationnelles et les enjeux stratégiques à traiter pour améliorer les systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil en Afrique. Les principaux domaines à étudier seront catégorisés et les démarches à suivre pour leur hiérarchisation précisées dans la présentation. Celle-ci fournira toutes les informations pour l'organisation des séances en groupes.

## 9. Séances en groupes

Les participants se répartiront en groupes pour examiner questions techniques opérationnelles et les enjeux stratégiques à prendre en compte pour la réforme et l'amélioration de l'enregistrement et des statistiques des faits d'état civil en Afrique. Deux groupes de travail seront organisés, chacun d'eux recevant les mêmes matériaux et ressources leur permettant de hiérarchiser les questions à inclure dans les projets de conclusions et de recommandations de la réunion, qui seront présentés et discutés lors de la deuxième séance plénière.

## 10. Élargissement de la réunion aux experts pays

Le troisième jour de la réunion, les participants à la réunion d'experte préparatoire seront rejoints par des experts des pays. Les participants à la réunion préparatoire leur présenteront le projet final de conclusions et recommandations pour un examen d'ensemble et sa finalisation pour sa prise en considération par la réunion ministérielle.

## 11. Questions diverses

Les participants à la réunion pourront examiner toutes autres questions non encore abordées aux points précédents.

## 12. Clôture de la réunion

Des représentants de la Division de statistique de l'ONU, de la Banque africaine de développement, de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique prononceront de brèves observations de clôture.

## 13. Séance d'information des Ministres pas les experts des pays respectifs

Les experts de pays sont censés informer leurs ministres respectifs sur les résultats de la réunion d'experts, dont le projet de conclusions et recommandations.